

## **L'Outaouais aurait le potentiel de développer une série de projets hydroélectriques**

**Montréal, le 6 octobre 2011** – Selon une *Note économique* publiée aujourd'hui par l'Institut économique de Montréal (IEDM), plusieurs régions du Québec pourraient développer des centrales hydroélectriques de moyenne envergure (de 50 à 125 mégawatts), un créneau jusqu'ici inexploité, ce qui générerait des investissements privés de plusieurs millions de dollars.

Dans la région de l'Outaouais, l'important réservoir Kipawa, construit par le gouvernement du Canada au début du siècle dernier, est déjà plus que suffisant pour permettre d'ajouter une centrale de 70 MW à plein temps, sans impact notable sur l'environnement. Réalisé par le milieu, ce projet serait de loin le plus rentable actuellement au Québec, capable de rembourser ses investissements en quelques années seulement.

Entre le Barrage Mercier et le réservoir Paugan, dans la région Maniwaki - Grand Remous, il existe au moins trois sites de projets intéressants, pour un potentiel total de l'ordre de 130 à 160 MW. L'un est situé sur les propriétés mêmes de la réserve autochtone de Kitigan Zibi, au sud immédiat de Maniwaki. Dans leur état actuel, les rives très abruptes rendent la rivière difficilement accessible. Le projet pourrait comprendre des aménagements touristiques et de plein air exceptionnels, et ce, en plus d'intégrer un lien routier important entre les deux secteurs riverains de la rivière Gatineau.

« Lorsque l'on pense à des barrages hydroélectriques, on voit tout de suite des projets gigantesques comme la Baie James, qui sont la spécialité d'Hydro-Québec. Or, il y a beaucoup de projets plus modestes qui pourraient être mis de l'avant par les communautés locales car celles-ci tiendraient compte des aspects récréotouristiques et immobiliers dans leurs analyses d'impact économique », affirme F. Pierre Gingras, spécialiste en génie industriel et chercheur associé à l'IEDM. Il cite en exemple les réservoirs Taureau et Gouin qui sont le résultat direct de projets hydroélectriques et qui figurent désormais parmi les sites québécois de loisir, de pêche et de plein air les plus fréquentés.

L'auteur rappelle aussi que l'hydroélectricité est une énergie propre et renouvelable. Elle a été reconnue ainsi officiellement par 154 pays lors de la convention de Bonn sur les énergies renouvelables, en 2004. M. Gingras estime que chaque mégawatt installé évite en moyenne l'émission de 2500 tonnes de carburant et l'émission de 10 000 tonnes de gaz à effet de serre, comparativement à une centrale thermique comme celle de Tracy.

La Note économique, intitulée *Les projets de moyenne envergure, un potentiel hydroélectrique oublié*, préparée par F. Pierre Gingras, spécialiste en génie industriel et chercheur associé à l'IEDM, peut être consultée sans frais au [www.iedm.org](http://www.iedm.org).

\* \* \*

*L'Institut économique de Montréal est un organisme de recherche et d'éducation indépendant, non partisan et sans but lucratif. Par ses publications, ses interventions et ses conférences, l'IEDM alimente les débats sur les politiques publiques au Québec et partout au Canada en proposant des réformes créatrices de richesse et fondées sur des mécanismes de marché. Il n'accepte aucun financement gouvernemental.*

– 30 –

**Renseignements et demandes d'entrevues :**

Ariane Gauthier, coordonnatrice des communications, Institut économique de Montréal  
Tél. : 514 273-0969 p. 2231 / Cell. : 514 603-8746 / Courriel : [agauthier@iedm.org](mailto:agauthier@iedm.org)